

2012

Rapport de gestion

Sommaire

Editorial de Michel Farine,
Président du Comité de Direction 5

Editorial de Pascal Treboux,
Commandant a.i. 6

Travaux de l'Etat-major 8

Systèmes d'aide à l'engagement
et de géolocalisation
des patrouilles 10

Activité du Comité de Direction
et du Conseil intercommunal 11-13

Déménagement 14

Evolution des contrôles radar 16

Franky Slow Down 17

Activités des répondants
communaux, politique
et technique 20-21

Assermentation, promotions, 22

Cours de formation 23

Aperçu événementiel 24-25

Académie de police 27

Rencontres et partenariats 28

Campagnes de prévention 29

Ressources humaines -
Soutien psychologique des
intervenants et des citoyens 30

Ticketman 31

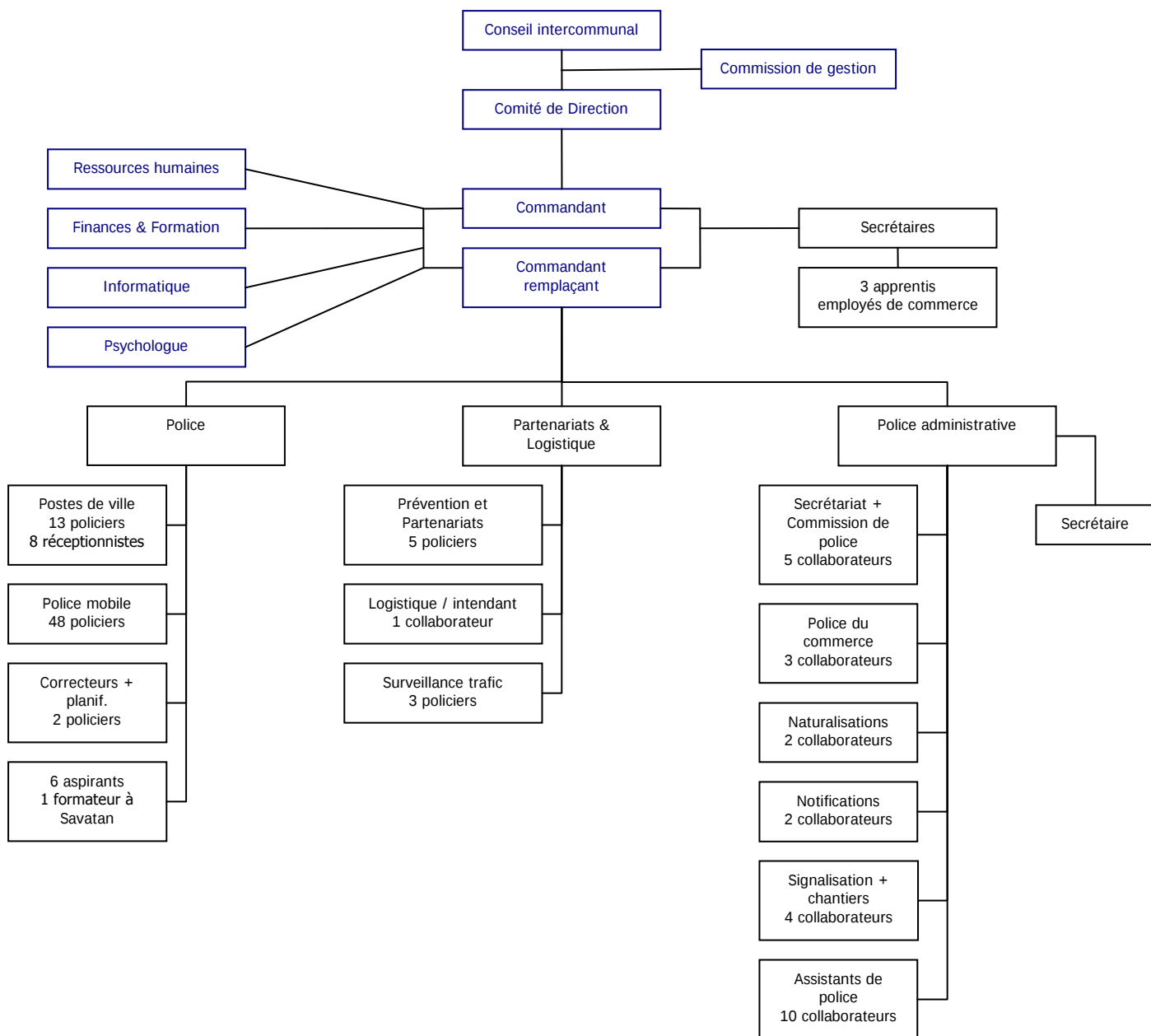
Plaintes et constats 32

Commission de police - Epsipour 33

Perspectives d'avenir 34

Statistiques 36-46







Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,
Chers lecteurs,

2012 nous a réservé son lot de surprises. Plus précisément c'est au printemps qu'une crise sans précédent a éclaté au sein de l'Etat-major, avec comme conséquence directe le départ du commandant Séchaud.

N'ayant aucune envie d'évoquer dans ces lignes les raisons des uns et des autres, et ne souhaitant pas apporter un jugement personnel sur une période délicate, j'ai plutôt envie de revenir sur les projets qui ont occupé notre Police en 2012.

Au nom du Comité de Direction, je remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur fidélité tout au long de cette période. En grands professionnels, ils ont su passer par-dessus les problèmes et rester loyaux à la cause qui les anime : la sécurité de la population de l'Ouest lausannois.

En 2012, le Comité de Direction a poursuivi dans sa volonté de doter la POL de tous les moyens techniques, technologiques et organisationnels permettant d'assurer les meilleurs services à sa population. En ce sens, le CODIR s'est engagé à suivre le plan de législation établi en 2011.

Le système d'aide à l'engagement et à la décision (SAE) est une des technologies parmi d'autres mises à disposition de notre Police en 2012. Dorénavant, toutes les interventions sur le terrain sont gérées depuis une centrale de transmission informatisée. L'application propose pour chaque appel une marche à suivre. Elle permet également de visualiser les ressources sur le terrain à l'aide de la géolocalisation des véhicules.

La préparation du déménagement, le regroupement de tous les services dans notre Hôtel de Police à la rue des Flumeaux 41 à Prilly, ainsi qu'une réorganisation structurelle ont occupé une partie des membres de l'Etat-major en 2012. Le déménagement prévu dans le courant de l'automne 2013 se présente sous les meilleurs auspices et permet de voir l'avenir sereinement.

Je ne peux terminer cet éditorial sans souhaiter la bienvenue à notre nouveau Commandant, le Major Frédéric Schaer, qui a pris ses fonctions le 1^{er} février dernier, libérant le Cap Treboux de son commandement a.i. qu'il a assumé au pied levé avec dévouement et succès. Nous lui en sommes reconnaissants.

Au nom du CODIR et de tout le personnel, nos sincères remerciements également à M. Gérald Hagenlocher pour l'appui transitoire apporté au CODIR et à l'ensemble des membres de l'Etat-major.

Je réitère mes remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur professionnalisme et leur soutien apportés tout au long de cette année.

Michel Farine

2012 – Transition et défis

La Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV) est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012, permettant la mise en place de la police coordonnée sur l'ensemble du territoire vaudois.

Le 1^{er} juin, l'Association de communes « Sécurité dans l'Ouest lausannois » et l'Etat de Vaud ont signé un contrat en vue d'une accréditation définitive, qui a pour but de définir les mesures d'adaptation que la POL doit prendre afin de remplir les conditions d'accréditation définies par la loi précitée et de prévoir le calendrier de leur mise en œuvre.

Si ces événements constituent l'aboutissement d'un long processus dans lequel la POL s'est engagée avec conviction, leur mise en œuvre représente pour cette dernière, ainsi que pour l'ensemble des polices communales vaudoises, un défi certes passionnant, mais d'envergure.

Les missions générales de police constituent désormais l'ensemble des tâches et compétences communes à toutes les polices et à tous les policiers du canton. De fait, la mise à niveau des policiers en matière de compétences nouvelles a nécessité un investissement important pour la POL en termes de formation complémentaire, qu'il a fallu par ailleurs consentir tout en assumant ces tâches dédiées. Concrètement, les nouveautés pour la POL, introduites de manière échelonnée entre janvier et juillet 2012, consistent désormais dans la gestion des interventions lors de violences domestiques, ainsi que dans l'enregistrement des plaintes pénales et l'établissement des constats, pour autant que l'évènement y relatif n'exige aucune mesure d'investigation formelle immédiate.

A ce jour, la POL a parfaitement négocié ce virage important et, hormis quelques erreurs compréhensibles, assume parfaitement ces nouvelles compétences.

Le revers de la médaille cependant réside en l'accroissement des charges de travail, puisque, à titre d'exemple, les seules plaintes pénales déposées auprès de la POL ont augmenté de 167 % pour l'année 2012.

Le départ, au mois de juin, du Commandant Christian Séchaud, l'un des éléments moteurs de la création de notre association, a constitué un événement marquant de cette année 2012. Grâce à l'implication de tous, de l'échelon opérationnel à celui politique, cette vacance a été surmontée sans conséquence notable sur la qualité des prestations offertes à la population.

Enfin, l'acceptation du regroupement des services de l'Association à la route des Flumeaux 41, à Prilly, a représenté un signal fort, le futur Hôtel de police constituant un véritable symbole pour l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois ».

Que chacun soit ici remercié pour le travail effectué en cette année 2012 qui restera, à n'en pas douter, dans les annales de la jeune histoire de la POL.

Pascal Treboux



POL – Vision d'avenir

La création de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » résulte de la volonté des communes membres de se doter d'une organisation sécuritaire forte et efficace sur l'ensemble de leur territoire, en lieu et place de petits corps de police municipale qui, au vu de l'évolution inéluctable en matière de sécurité, n'étaient plus à même de remplir correctement leur mission.

Bien leur en a pris puisque, suite à la mise en œuvre de la nouvelle organisation sécuritaire vaudoise, conformément à la volonté populaire, ces communes ont pu conserver la main mise sur le niveau sécuritaire qu'elles entendent fournir à leurs administrés, élément essentiel pour une autorité communale, d'autant plus dans un environnement en l'occurrence essentiellement citadin.

Après 5 ans d'existence, la police de l'Ouest lausannois, qui a sans conteste fait ses preuves, se doit cependant d'être adaptée en termes organisationnels afin d'améliorer, autant que faire se peut, son efficacité tant sur le plan purement policier que celui administratif.

L'Etat-major de la POL a donc, durant le 2^{ème} semestre 2012, entrepris une vaste réflexion sur l'avenir de la structure, ceci sous l'impulsion et avec les conseils avisés de M. Gérald Hagenlocher, ancien Commandant de la police de Lausanne, puis, et suite à sa désignation, sous la houlette du nouveau Commandant de la POL, le Major Frédéric Schaer.

Cette réflexion devrait permettre en premier lieu de répondre à la forte attente des communes en matière de proximité et de favoriser une certaine souplesse opérationnelle, mais aussi de faire face aux défis sécuritaires actuels et futurs. Elle s'inscrit dans une véritable vision d'entreprise, laquelle a été définie en trois mots-clés :

Efficienne
Excellence
Ouverture

Trois mots certes, mais vaste programme !

Cette opération constitue d'autant plus un véritable défi qu'elle est menée parallèlement au regroupement de la structure dans le futur Hôtel de police actuellement en construction à la route des Flumeaux 41 à Prilly.





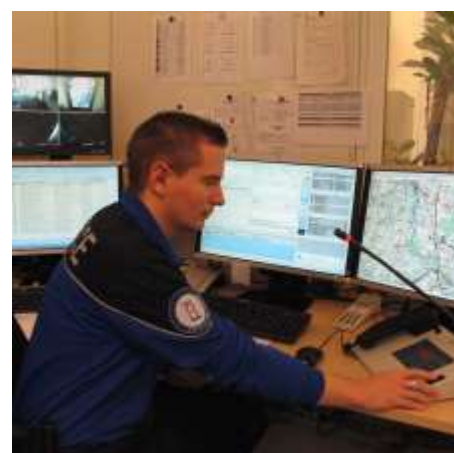
Systèmes d'aide à l'engagement et de géolocalisation des patrouilles

1'600 interventions sont gérées mensuellement par la POL et nécessitent des moyens techniques et informatiques adéquats pour la mobilisation, l'engagement et la prise de décisions.

Mis en place en juillet 2012, le système d'aide à l'engagement (SAE) est une aide concrète à l'engagement pour l'opérateur de la centrale des transmissions. Selon le type d'événement annoncé, le SAE va afficher l'état des ressources en personnel disponible et proposer aux opérateurs des procédures préalablement définies.

Lors d'un appel téléphonique, le SAE ouvre une carte d'appel dans laquelle l'opérateur inscrit les données du correspondant et complète les rubriques. Une marche à suivre lui est proposée laquelle permet de garantir l'engagement des moyens dans un temps optimal.

Un module de géolocalisation offre également la possibilité de visualiser en temps réel les ressources disponibles et d'engager les moyens humains et les matériels nécessaires sur les lieux d'une intervention. Elle permet à la patrouille, au moyen d'un téléphone portable, de recevoir des données sécurisées et d'être guidée sur le terrain.



Comité de Direction

Conseil intercommunal

Sophie Gosteli, Secrétaire
(hors Conseil)

Jean-Claude Glardon	Bussigny-près-Lausanne	3	Julien Glardon Paola Käslin Christian Wyssa
Isabelle Steiner	Chavannes-près-Renens	2	Bernard Rickli Daniel Rod
Pierre Mühlethaler	Crissier	3	Frédéric Delacrausaz Patrick Martin Laurent Zavagno
Michel Farine, Président	Ecublens	5	Christine Bolatdemirci Micheline Brülhart Pascal Conti Stéphane Masson Michele Perlini, Président
Bertrand Henzelin	Prilly	5	Fabien Deillon Pascal Delessert Eric Henchoz Ihsan Kurt David Stauffer
Olivier Golaz, Vice-président	Renens	9	Verena Berseth Roland Divorne Gérard Duperrex Nicolas Freymond Rosana Joliat Herrera Alberto Mocchi Aso Piroti Victoria Ravaioli Ranjini Sivanesa
Jean-Paul Meyer	St-Sulpice	2	Madeleine Grzelak-Guidon, Vice-présidente Marcel-André Panzera
Yolande Riche	Villars-Ste-Croix	2	Cédric Romon Jean-Jacques Zumbrunnen

Activité du Comité de Direction

L'année 2012 restera marquée, sans conteste, par le départ, au mois de juin, du Commandant Christian Séchaud, l'un des principaux artisans de la création de l'Association Sécurité dans l'Ouest lausannois, dont il a assumé et géré la mise en œuvre.

Le Comité de Direction a ainsi dû faire face, en cette occasion, à une grave crise interne au sein de l'Etat-major, dont la gestion, sur plusieurs mois, a nécessité un engagement de tous les instants.

Solidaire, le Comité de Direction, par ses décisions, a permis à l'Association de traverser cette période transitoire difficile sans conséquences fâcheuses, tant en termes de fonctionnement général de la structure, qu'au niveau opérationnel. L'un de ses efforts principaux a naturellement porté sur l'engagement d'un nouveau Commandant, entreprise rapidement menée à bien.

Durant cette année 2012, le Comité de Direction s'est réuni à 14 reprises et a traité pas moins de 64 décisions, qui ont confirmé, pour la plupart, sa détermination à donner à la police de l'Ouest lausannois les moyens nécessaires, tant techniques et opérationnels qu'en matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population du district.

Ainsi, le Comité a notamment accepté l'engagement de 7 aspirants de police, qui débiteront leur formation à Savatan en mars 2013, l'acquisition d'appareils de saisie des amendes d'ordre pour les assistants de sécurité publique (contrôle du stationnement), ainsi que l'extension du système d'aide à l'engagement (SAE) par l'adjonction d'un module de géo-localisation des patrouilles, qui améliore très sensiblement l'efficacité opérationnelle au niveau de l'intervention.

Le 1^{er} juin, le Comité a apposé sa signature sur le contrat en vue d'accréditation définitive, s'engageant ainsi à prendre les mesures d'adaptation nécessaires afin de remplir les conditions d'accréditation définies par la Loi sur l'Organisation policière vaudoise (LOPV) et à prévoir le calendrier de leur mise en œuvre, l'échéance étant fixée en 2016.

Enfin, élément des plus importants, le Comité de Direction a également poursuivi ses réflexions et travaux relatifs au projet de relocalisation du centre administratif et opérationnel de l'Association à Prilly.



Durant l'année 2012, le Conseil intercommunal, composé des 31 délégués des communes membres, s'est réuni à quatre reprises, chaque fois dans une commune différente, selon un tournus établi.

Lors de sa 1^{ère} séance, à Bussigny-près-Lausanne, au mois de février, le Conseil a traité d'un objet stratégique primordial pour l'avenir de l'Association, en acceptant le préavis demandant l'autorisation de regrouper les différents services de cette dernière au sein d'un bâtiment constituant son siège principal, à Prilly.

En mai, à Chavannes-près-Renens, cette assemblée a adopté les comptes et la gestion, puis, en septembre, à Crissier, le budget 2013 de l'Association.

Un 2^{ème} préavis, relatif au déménagement de l'Association à Prilly, a été adopté par le Conseil lors de sa séance du 27 novembre, à Prilly justement. L'organe législatif a ainsi autorisé le Comité de Direction à réaliser les différents travaux et à acquérir le matériel nécessaire, en lui octroyant à cet effet un crédit d'investissement et en lui fixant les modalités d'amortissement de celui-ci par un prélèvement dans le fonds existant pour une partie, ainsi que par voie d'emprunt pour l'autre.

Deux interpellations ont également été déposées lors de la dernière séance du Conseil intercommunal, l'une relative à la gestion de la problématique liée aux rassemblements nocturnes des jeunes à Renens et l'autre demandant des explications quant aux raisons qui ont poussé la police de l'Ouest lausannois à refuser d'intervenir, en certaines occasions et durant l'été, pour des nuisances nocturnes ou des incivilités.



Déménagement

La POL intégrera ses nouveaux locaux à la route des Flumieux 41, à Prilly, entre septembre et octobre 2013.

L'occupation de 2,5 et 1,5 étages, respectivement en surface et en sous-sol, permettra à toutes les divisions de se regrouper sur un même site. Les postes de ville seront maintenus dans les communes de l'Ouest lausannois, à l'exception de celui de Prilly qui sera déplacé également dans les nouveaux locaux.

1'500 m² de surface sont attribuées pour les bureaux et 700 m² pour le dépôt de matériel, notamment de la signalisation.

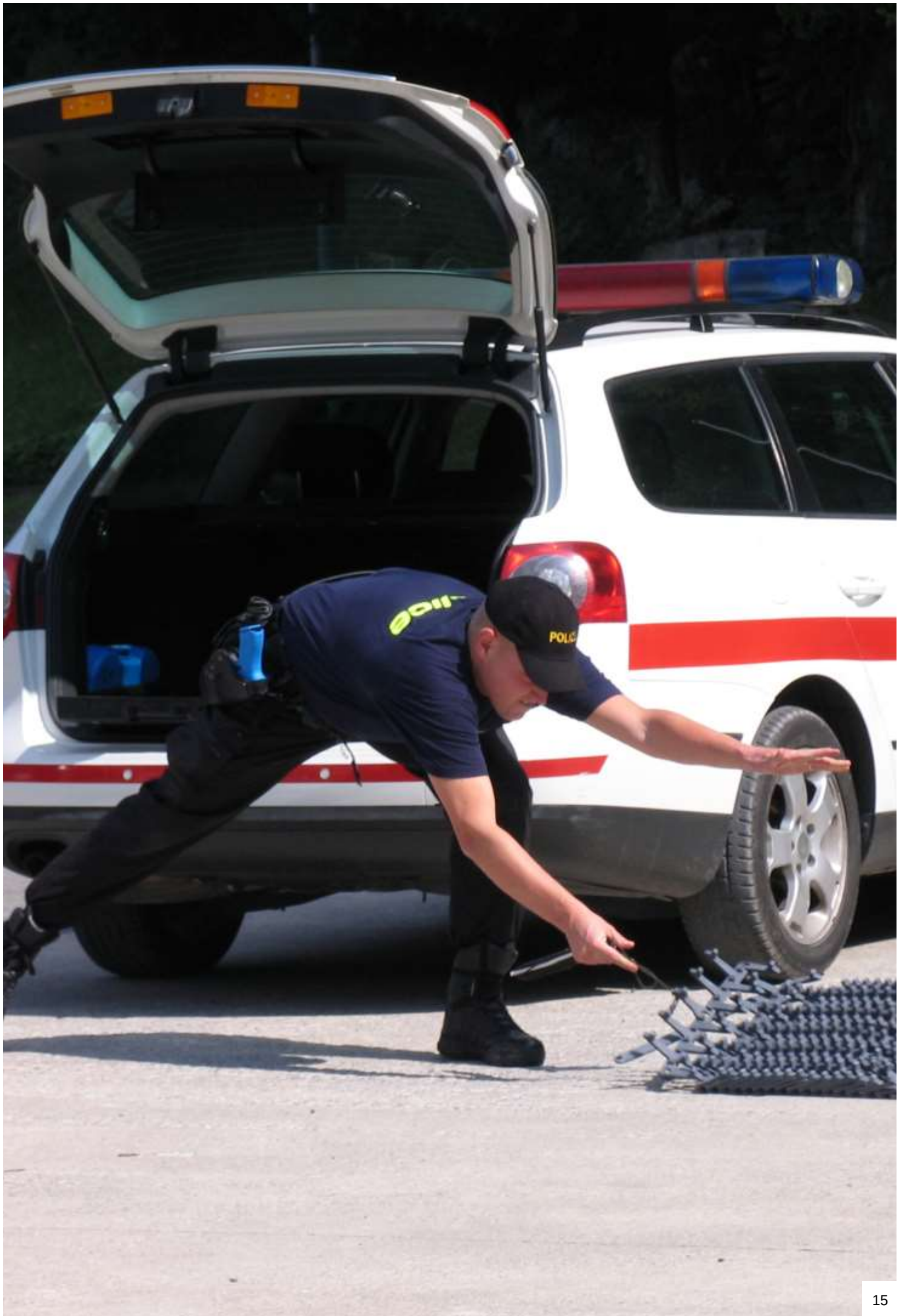
Le bâtiment abritera les infrastructures informatiques de la POL. Une autonomie de plusieurs heures est prévue en cas de coupure électrique.

Pour ce qui concerne la police mobile, les locaux ont été pensés en fonction de l'activité spécifique de cette subdivision. Les cellules, les box de maintien et les locaux d'audition répondront aux normes du Code de procédure pénale, ainsi qu'aux conditions d'accréditation définies par la Loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV).

Le concept lié à la sécurité du bâtiment comprend la vidéo-surveillance, intérieure et extérieure, ainsi que le contrôle d'accès du bâtiment et des zones.

La réorganisation de la structure telle que prévue intègre la dimension de la relocalisation des services à l'intérieur du bâtiment.







Evolution des contrôles radar

Avec l'acquisition, au mois de septembre, d'un appareil supplémentaire de surveillance automatique du trafic, les trois préposés disposent désormais de six appareils radar (2 mobiles, 3 pour la surveillance automatique du trafic et le Trucam), ainsi que de 3 afficheurs préventifs de la vitesse.

La surveillance du trafic est donc de qualité sur l'ensemble du territoire du district, ce que les statistiques en la matière attestent.



Le nombre de véhicules en circulation continue à augmenter. Dès lors, il en va naturellement de même tant pour le nombre de contrôles radar que pour celui des véhicules contrôlés. Cela a pour corollaire une augmentation logique du nombre de véhicules en infraction, du moins au niveau des contrôles mobiles. En pourcentage, cette dernière augmentation reste tout de même peu importante puisqu'elle n'est que de 0,12 % (6,06 % d'infractions sur 270'000 véhicules contrôlés).

Pour ce qui est de la surveillance automatique du trafic, le pourcentage du nombre d'infractions n'est que de 0,16 %, en recul de 0,04 % par rapport à l'année précédente (pour 6'500'000 véhicules contrôlés), et ce avec un appareil supplémentaire, ce qui est des plus réjouissants, même si l'on pourrait quelque part en déduire que les emplacements de contrôle sont peut-être connus désormais de nombre d'utilisateurs.

Sans que l'on puisse bien sûr l'attribuer à la seule surveillance du trafic, celle-ci est un élément certainement non négligeable dans la baisse du nombre de constats d'accidents enregistrés en 2012.



Un quart des personnes blessées grièvement ou tuées dans un accident de la route le sont à cause d'un véhicule qui roulait à une vitesse inadaptée ou excessive. Les jeunes conducteurs âgés entre 18 et 30 ans sont particulièrement impliqués dans des accidents provoqués par de telles infractions.

Le Bureau de Prévention des Accidents a décidé de réagir en lançant, en octobre 2009, une campagne nationale baptisée «Slow down. Take it easy». Elle visait à encourager en particulier les jeunes automobilistes et les motards à rouler à une vitesse adaptée.

Des limitations de vitesse ont été introduites dans la loi pour protéger l'ensemble des usagers de la route. Ces plafonds se situent à 50 km/h à l'intérieur des localités, à 80 km/h hors localité et à 120 km/h sur les autoroutes. Rouler aussi vite est toutefois dangereux lorsque la visibilité n'est pas bonne (pluie, brouillard, obscurité), si l'état des routes est mauvais (neige, verglas, aquaplaning), si le tronçon est truffé de virages serrés ou si le trafic est dense. Il est impératif de réduire encore sa vitesse dans de telles conditions.

La POL participait à cette campagne depuis un certain temps déjà, mais cette année a été particulière, puisque l'émblématique Franky Slow Down est venu appuyer une des actions mises en place.

Près de 200 conducteurs ont été rencontrés par l'ange du BPA à l'occasion d'un contrôle de circulation de la POL, le samedi 9 juin 2012, à la rue de Morges à Crissier. Un compteur de trafic a permis de comptabiliser 4'757 véhicules sur le temps qu'a duré l'événement. L'endroit de l'action n'avait pas été choisi au hasard; il se situait dans une zone où d'importantes infractions à la vitesse ont été relevées.

Si quelques automobilistes, invités par un assistant de sécurité publique à se soumettre à ce contrôle, étaient surpris de la situation, nombreux sont ceux qui se sont déplacés exprès pour rencontrer Franky.







Bussigny-près-Lausanne

Le répondant communal a participé aux séances hebdomadaires des chefs de service et de la Municipalité. Il a participé également à l'étude et à la proposition de nouveaux concepts pour l'amélioration de la signalisation, avec la participation de la subdivision Signalisation. Des échanges ont également porté sur les établissements publics de la commune, en collaboration avec la subdivision Police du commerce, et sur la vidéosurveillance, pour laquelle une proposition a été faite à la Municipalité.

Chavannes-près-Renens

Le principe d'une rencontre hebdomadaire entre la Municipale et le répondant de la POL s'est poursuivi. Les discussions ont essentiellement porté sur des problèmes touchant la circulation routière ou la tranquillité et l'ordre publics. En relation avec ce dernier point, figurent notamment les troubles occasionnés par des jeunes fréquentant, en soirée, les cours d'école. Sur le fond, il n'y a toutefois pas eu de problème, conséquent ou de grande importance, à traiter.

Crissier

Le répondant a rencontré chaque semaine le Municipal de police pour un point de situation en relation avec les divers problèmes survenus ou à résoudre dont les principaux ont porté sur des questions de stationnement, de nuisances sonores et d'incivilités. De plus, en collaboration étroite avec la Municipalité, la venue de gens du voyage, à deux reprises, sur le territoire de la commune a abouti sur des négociations avec ces derniers. Dans le secteur de Marcolet, des actions ont été mises en place en raison d'incendies répétés de septembre à octobre. Après plusieurs semaines de surveillance, des personnes logeant illégalement dans un hôtel ont été dénoncées. Enfin, un projet de mise en place de caméras et de mise à ban sur les différents sites scolaires devrait être présenté au Conseil communal durant l'année 2013.

Ecublens

Tout au long de l'année, le répondant communal participe à la séance hebdomadaire des chefs de service et rencontre régulièrement le Municipal de police afin d'évoquer les dossiers en cours. De plus, il a apporté conseils et appui aux Autorités notamment afin de trouver une solution à la problématique de la circulation sur la route du Molard, plus précisément à la hauteur des jardins familiaux, où certains estiment que les usagers, à l'approche de ce lieu de détente fréquenté également par des enfants, n'adoptent pas une vitesse adéquate. Il a également participé à la réflexion et à l'élaboration d'un carrefour à sens giratoire au chemin des Champs-Courbes où la sortie de véhicules des employés d'une entreprise posait problème. Plus généralement, et ceci tout au long de l'année, il a traité divers dossiers et/ou courriers allant de l'aménagement routier, aux nuisances générées par l'exploitation de salons de massages, en passant par des problèmes de stationnement et de circulation sur des servitudes communales ; ceci en collaboration également avec le personnel du poste de ville, de la division signalisation et chantier, voire police mobile.

Prilly

Des réponses ont été données et des actions entreprises afin de gérer les diverses problématiques rencontrées durant l'année. Il a été question notamment de dommages à la propriété; de troubles à la tranquillité; de l'usage abusif de fonds privés; de nuisances sonores engendrées par des scooters; d'abandon de déchets sur la voie publique et de véhicules sans plaque; de la mise en place et du suivi de chantiers importants (Centre commercial Prilly-Centre, rte de Neuchâtel, chauffage à distance) ceci dans le domaine de la signalisation; de lutte contre la prolifération de corneilles; de la mise aux normes, de la validation et de réaménagements de zones 30 (Grand-Vigne, Mt-Goulin, Léman); du remplacement d'une armoire de commande de feux de signalisation; de la remise en état de boucles inductives; de la pose de Leds en lieu et place d'ampoules à incandescence; de l'aménagement d'une zone de dépose près du collège de l'Union; de la mise aux normes de signaux dans la zone P2; du remplacement de divers panneaux routiers; de véhicules en mauvais stationnement; du remplacement pour des périodes prolongées de la préposée aux facilités de stationnement et des inhumations et de la gestion de ces deux tâches.

Renens

Pendant l'année 2012, le répondant technique a rencontré chaque semaine le Municipal de police et le Secrétaire municipal. Il a traité des dossiers en relation avec des problèmes de sécurité publique, de police du commerce et de signalisation. Le répondant a participé à plusieurs séances techniques organisées par les services communaux de la Ville. Il a apporté son appui pour la rédaction de préavis ou dans le cadre de réponses aux interpellations du Conseil communal. Il s'est chargé d'entretenir de bonnes relations avec les chefs de service et de collaborer avec ces derniers sur différents dossiers.

Saint-Sulpice

Le répondant technique et l'Autorité politique, représentée par le Municipal de police et le Syndic, ont mené une réflexion sur la problématique du stationnement estival au Laviau, qui a conduit au changement de la durée du stationnement autorisé et à la redéfinition de la zone autorisée au stationnement. De plus, le répondant communal et le Municipal de police ont initié une réflexion sur l'utilisation, par les vélos des sentiers piétonniers le long des rives du lac. La problématique des feux sauvages sur la plage du Laviau, mais plus généralement sur tout le territoire communal, a également fait l'objet d'une réflexion qui aboutira dès 2013 à la pose d'une signalisation ad hoc et à des informations claires à ce sujet.

Villars-Ste-Croix

Durant l'année, les sujets suivants ont été abordés et traités. A savoir : contrôles préventifs et répressifs concernant la vitesse; dommages à la propriété; incivilités; véhicules sans plaque sur le domaine privé; véhicules en stationnement prolongé; usage abusif de fonds privés; police de proximité; autorisation d'exploiter un établissement; vente de produits, manifestation sans autorisation; dispositif de circulation lors d'un service funèbre.

Répondants communaux - Technique et politique

L'organisation au niveau des répondants techniques et politiques a été revue en cours d'année. Ainsi, la fonction de répondant technique a été conservée alors que celle de répondant politique a été supprimée. Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant.



Commune

Bussigny-près-Lausanne
Chavannes-près-Renens
Crissier
Ecublens
Prilly
Renens
St-Sulpice
Villars-Ste-Croix

Répondant technique

plt Denis Moraz
plt Olivier Fiaux
plt Fabio Bottali
lt Jacques-André Chappuis
cap Olivier Jaunin
lt Christian Hautle
lt Jacques-André Chappuis
cap Olivier Jaunin



Assermentation

La 5ème cérémonie d'assermentation de la POL s'est déroulée à Prilly, le 14 mars 2012.

Le Syndic de Prilly, Alain Gillièron, a procédé à la lecture de la prestation de serment à deux policiers engagés en fin d'année, trois agents ayant terminé leur formation et à un assistant de sécurité publique.

A l'occasion de cette cérémonie, la bannière de la POL a été inaugurée pour sa première manifestation officielle. Le logo aux couleurs de la POL y figure sur un fond blanc.



Assermentés

App Drode Sébastien
Agt Parrat Adrien

Agt Alves Nuno
Agte Longchamp Savina
Agt Rochat Lionel

Forestier Didier, assistant de
sécurité publique



Promotions

Au total, 15 collaborateurs ont été promus en 2012, quatre à la distinction d'appointé, six au grade de brigadier, deux à celui de sergent, deux à celui de sergent-major et un à celui de lieutenant.

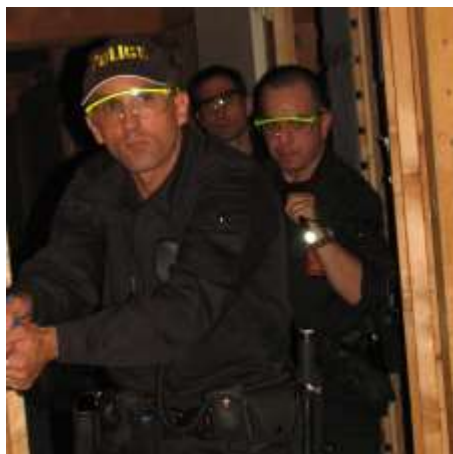
L'entrée en vigueur de la LOPV (Loi sur l'Organisation policière vaudoise), au 1^{er} janvier 2012, et les nouvelles compétences attribuées aux polices communales à partir de cette date, ont nécessité une formation spécifique. Cette formation, commencée en 2011 déjà, s'est poursuivie tout au long du 1^{er} semestre 2012, portant sur les procédures en matière de constats judiciaires, d'enregistrement de plaintes et de violences domestiques. Certain(e)s collaborateurs-trices ont même effectué un stage au sein de la police municipale de Lausanne.

Au total, pendant le 1^{er} semestre 2012, ce ne sont pas moins de 83 policiers et policières qui ont suivi les différents modules de formation en lien avec la LOPV, représentant un total de 5'152 heures, soit l'équivalent de 644 jours de formation.

Parallèlement à cette formation spécifique, les collaborateurs-trices de l'Association, tant administratifs qu'uniformés, ont pu bénéficier de plus de 1'410 heures de formations diverses, telles que la formation pédagogique pour enseignants de police, la sécurité dans l'environnement des manifestations sportives, des stages à la Centrale d'Aide à l'Engagement de la police cantonale vaudoise, l'annonce d'un décès, maîtriser son stress au travail, la participation à un séminaire RH. Un collaborateur a également, durant cette année 2012, terminé sa formation d'Officier, échelonnée sur 2 ans, couronnée par l'obtention d'un CAS (Certificat of Advanced Studies).

Formation continue au sein des brigades (en heures)

	Entraînement bâton tactique et self défense	Entraînement tir	TTI (technique et tactique d'intervention)	Rafraîchissement des diverses législations en vigueur	Technique et tactique d'intervention avec un chien	Nouveau code de procédure pénale	Total
2009	570	320	215	230	20	0	1'355
2010	520	410	250	260	12	750	2'202
2011	420	223	130	110	16	0	899
2012	150	261	376	110	0	0	897



Formation extra-muros (journées)

	Cours divers	Entraînement de tir 4ème génération	Savoir exploiter ses ressources pour vivre en harmonie	Cours de français	Total
2009	200	123	60	0	383
2010	375	0	24	14	413
2011	484	110	15	0	609
2012	816	57	0	0	873

Le 14 janvier, deux individus armés pénètrent dans les locaux de la Poste de Chavannes. Ils contraignent les employées à leur remettre une somme d'argent et prennent la fuite.

Un important dispositif est mis en place en collaboration avec la Police cantonale mais n'aboutit pas à l'arrestation des malfaiteurs.

Février

Au début du mois, les Transports publics lausannois informent la police que de la monnaie étrangère apparaît dans leurs automates à billets. Par ce procédé, des personnes malintentionnées utilisent des billets de faible valeur et récupèrent le change en francs suisses.

En date du 28 février, les agents repèrent des individus suspects à proximité d'automates à billets et les interpellent. Plusieurs titres de transport, ainsi que de la monnaie étrangère et suisse, sont trouvés en leur possession.

Mars

Des malfaiteurs profitent d'un moment d'inattention du personnel pour voler des billets se trouvant dans la caisse d'une station à essence à Bussigny. Les employées réagissent et parviennent à enfermer l'un des individus dans les locaux alors que l'autre prend la fuite. L'homme, pris au piège et réalisant qu'il n'a aucun moyen de fuite, remet son butin aux caissières avant l'arrivée des policiers qui l'interpellent.

Avril

Le 5 avril, un motocycliste circule sur la route Cantonale à St-Sulpice lorsqu'il perd le contrôle de sa moto. Celle-ci, couchée sur le côté, finit sa course contre l'avant d'une voiture, conduite par une élève conductrice, accompagnée, et qui circule normalement sur la voie opposée. Sous le choc, le deux-roues se scinde en deux parties, dont l'une est projetée dans les airs et s'écrase de l'autre côté de la chaussée.

En raison de l'état grave du motocycliste, la route est fermée à la circulation afin qu'un hélicoptère puisse se poser à proximité du lieu de l'accident. Finalement, le blessé est emmené à l'hôpital en ambulance. L'élève conductrice, fortement choquée, est également prise en charge par les ambulanciers.

Près de 30 caravanes des gens du voyage s'installent à Crissier et obtiennent de la Municipalité l'autorisation de rester sur place durant dix jours. Le jour convenu, ils respectent l'accord passé et quittent le campement.

Quelques jours plus tard, plus d'une dizaine de caravanes, appartenant à une autre communauté, sont installées à Ecu-blens pour une nuit et quittent le territoire dès le lendemain.

Mai

Plus d'une centaine d'appels de la population de l'Ouest lausannois parviennent à la Centrale de la POL et font état de nuisances sonores provenant du Festival Balelec sur le site de l'EPFL. Des contrôles sont effectués par les inspecteurs de la Police du Commerce qui ne font cependant pas état de dépassements du nombre de décibels autorisés.

A quelques jours d'intervalle, les agents sont informés que des squatteurs ont pris possession, à St-Sulpice, de locaux et d'une maison voués à la destruction. Les différents propriétaires sont informés des faits.

Juin

Au cours d'un pique-nique à St-Sulpice, une enfant de 9 ans est grièvement brûlée. En voulant rallumer un grill, un homme a ajouté du liquide inflammable sur les braises, encore chaudes, alors que la jeune fille agitait un bâton dans les cendres. Cette dernière a été aspergée par le liquide et ses habits ont pris feu. Des personnes ont tenté de rouler la fillette dans l'herbe et, ne parvenant pas à éteindre les flammes, l'ont plongée dans le lac. En raison de la gravité des blessures, un hélicoptère a été sollicité pour emmener la jeune fille à l'hôpital.

Un homme se rend à la banque afin de retirer une importante somme d'argent et, une fois dans la rue, la transmet à son amie. Cette dernière passe la journée au domicile de sa mère et la quitte dans la soirée. Dans la rue, après s'être sentie observée, elle a été assaillie par un homme surgissant par derrière et lui assénant une claque dans la nuque. Il s'empare du sac de la femme et s'enfuit avec son butin.

Septembre

En cours de patrouille à Prilly, les agents interceptent les occupants d'un véhicule immatriculé à l'étranger et procèdent à la fouille de l'automobile. Du matériel suspect est découvert dans l'habitacle et un policier fait le lien avec une affaire antérieure dont il a eu la charge. Les hommes, dont l'un d'eux est recherché à l'étranger pour une peine privative de liberté, sont remis à la Police Cantonale.

Les policiers interviennent sur un parking privé à Renens où un homme se trouve à terre. Tard dans la soirée, ce dernier est intervenu auprès de jeunes, alcoolisés, qui semaient le trouble au bas de son immeuble, avant de se faire agresser. Au vu de la gravité de ses blessures, il est emmené à l'hôpital en ambulance.

Dans le même temps, les agents repèrent, à la gare de Renens, un individu correspondant au signalement de l'un des jeunes se trouvant sur les lieux de l'agression. Ce dernier prend la fuite à la vue des policiers qui parviennent à l'interpeller. Alors qu'ils retournent vers le véhicule de police, les agents sont pris à partie par les nombreux jeunes présents à la gare qui les encerclent. Comme la situation est tendue, la Police cantonale est sollicitée en renfort ainsi qu'une brigade canine. Grâce à leur rapide intervention, les jeunes prennent la fuite et le véhicule de police est dégagé de la foule.

Octobre

Le 27 octobre, quatre véhicules sont enflammés à Prilly et un autre à Renens, à des intervalles rapprochés. Lors d'une surveillance, un policier aperçoit un homme à proximité de véhicules stationnés sur un parking à Renens. Ce dernier, prenant la fuite, est rapidement interpellé. Il est remis à la Police de Sûreté. Par la suite, les agents découvrent sur les lieux cinq véhicules aux pneus crevés et une autre automobile à la vitre brisée.

En date du 29 octobre, les policiers se rendent à Chavannes où un homme gît inconscient dans un box de voiture. Ils constatent rapidement que ce dernier est décédé par balles. Les agents procèdent à la sauvegarde des lieux en attendant les inspecteurs de la Police de Sûreté.

Novembre

Au début du mois, une personne âgée ouvre la porte à des individus qui, sous la menace d'une arme blanche, la somment de leur donner son argent. Comme l'homme refuse, il est maîtrisé sur une chaise pendant que les malfaiteurs fouillent la maison. Finalement, les cambrioleurs s'enfuient sans butin et laissent leur victime ligotée sur la chaise. Cette dernière parvient à se libérer et à donner l'alerte.

Décembre

Un homme se fait rouler de coups de poing et de pied par 3 individus à la gare à Renens. A la vue des agents, ces derniers prennent la fuite. L'un d'eux, mineur, est interpellé. Il est alcoolisé et les policiers découvrent sur lui une arme. L'homme blessé est identifié et un ami présent affirme avoir été lui aussi victime de voies de fait de la part des mêmes agresseurs.





Un collaborateur de la POL à l'État-major de l'Académie de police.

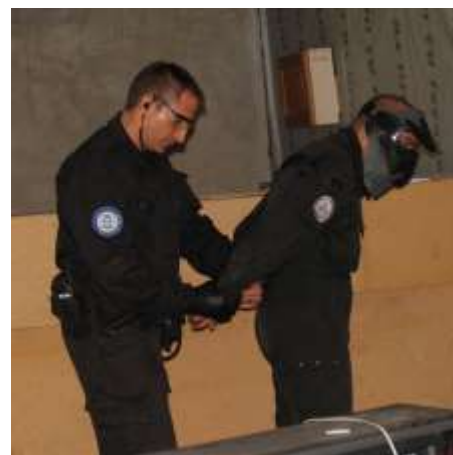
Sous-chef de brigade au sein de la police mobile jusqu'en 2011, puis Chef de classe (mentor) à l'Académie de police de Savatan, le Sergent-major Perler a été promu par l'Académie de police à Savatan, au début mai 2012, à la fonction de Chef de branche, responsable de l'enseignement des tactiques et techniques policières.

La branche "technique et tactique de police" (TTI) regroupe l'étude de tous les moyens de contrainte comme le bâton tactique, les menottes, le spray OC, l'arme à feu, la mitraillette, mais également l'étude des tactiques d'intervention en binôme et en équipe, en véhicule, dans un bâtiment, etc. ...

Avec une dizaine d'instructeurs permanents, appuyés de manière ponctuelle par les instructeurs non permanents issus des différents corps de police vaudois et valaisans partenaires, l'Académie dispense plus de 270 heures de formation TTI par aspirants. Avec un effectif de 120 aspirants pour l'école 2012, cela représente des milliers d'heures de cours et plusieurs dizaines de milliers de cartouches pour les cours de tir.

Pour l'école 2013, forte d'un effectif de 190 aspirants de police et 2 volées d'une vingtaine d'aspirants de sécurité publique, ce sont plus de mille cours qui seront dispensés, soit des dizaines de milliers d'heures d'instruction et plus d'un demi-million de cartouches tirées.

En parallèle à sa fonction à l'Académie, le Sgtm Perler planifie et conduit les stages de formation continue pour la POL alors que l'entraînement en tir et moyens de contrainte est dispensé à l'interne au sein des brigades par les moniteurs désignés.



Rencontres et partenariats

Dans la continuité des années précédentes, le personnel de la subdivision a maintenu les contacts existants et participé aux différents groupes de travail interprofessionnels. Elle a entre autres œuvré au sein de celui de : "Canicule", "Equipe Mobile Urgence Sociales" (EMUS), "Dispositif Seuil Bas" (appelé DSB), partenaires sécuritaires du Lausanne HC, "Groupe Coordination Jeunesse" (GCJ).

Régulièrement, les collaborateurs sont allés au contact de concierges, de responsables de petits commerces, de centres commerciaux, de membres de direction d'école, d'animateurs de centres de loisirs, de travailleurs sociaux de proximité et délégués jeunesse, par exemple.

Dans le cadre d'affaires en approche de résolution de problèmes, la subdivision a apporté son expérience et son analyse pour des problématiques récurrentes dans des espaces publics concernant notamment des incivilités et dommages à la propriété causés par des adolescents et jeunes adultes.

Suite à des dommages répétés sur des infrastructures communales, la subdivision a mis à disposition ses connaissances et du matériel de vidéosurveillance pour faire cesser le vandalisme et tenter d'interpeller les auteurs. Dans un des cas notamment, un adolescent a pu être identifié et confondu pour des dommages qu'il avait causés sur les luminaires d'un parc.

Dans le cadre de Cap sur l'Ouest, un collaborateur de la subdivision a apporté son expérience et travaillé en partenariat avec les services de la protection civile, du service de défense incendie et des intervenants sanitaires au sein du Poste de Commandement mis en place à cette occasion.

Squats

A plusieurs reprises durant 2012, des membres de "collectifs" ont pris possession de bâtiments privés inoccupés. Après être entrés par la force, ils se sont installés sans autorisation des propriétaires. Au vu de la situation particulière, la subdivision Prévention & Partenariats a apporté à ces derniers une aide et des conseils utiles aux différentes démarches qu'ils ont dû effectuer.

RailFair

Lieu incontournable de l'Ouest lausannois, la gare de Renens accueille près de 24'000 voyageurs par jour. De par le comportement incivil de plusieurs personnes, un climat subjectif d'insécurité s'était installé à cet endroit en 2008 déjà. En 2009, la subdivision avait apporté sa pierre à l'édifice pour la mise en place du programme RailFair, proposant ainsi des marraines et parrains qui marquent une présence en gare pour apporter un climat plus serein. Depuis, la subdivision est toujours en contact régulier avec les membres du programme, participe aux séances de travail et apporte son soutien dans les différentes actions ainsi qu'aux cours de formation dispensés.

Corado

En automne, 12 adolescents ont participé à Renens à une course d'orientation mise sur pied par la subdivision prévention de la POL en collaboration avec différents services de l'administration communale de Renens. Du constat que les jeunes connaissent peu lesdits services est né le projet d'une course d'orientation. Les jeunes adolescents se sont prêtés au jeu et se sont rendus au greffe municipal, à la déchetterie mobile, dans un établissement public et à la police de l'Ouest lausannois. Des points de passage placés à des lieux où de nombreux jeunes ont pris l'habitude de se retrouver ont permis de sensibiliser les participants aux conditions d'utilisation des espaces publics. Au terme de l'événement, les concurrents se sont retrouvés au Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) où M. Olivier Golaz, Conseiller municipal et Vice-président du Comité de Direction de la POL, leur a remis un prix.



Campagnes de prévention

En fonction des changements du mode opératoire des auteurs d'infractions, ainsi que des cibles visées (matériel, bijoux en or, espèces, cartes de crédit, etc.), un accent particulier a été mis sur une présence physique dans le but d'informer, de sensibiliser et de renseigner le public quant à l'évolution de la délinquance.

La POL a pris part à des campagnes préventives nationales et cantonales. Concernant les dernières nommées, pour la première fois cette année, elles ont été coordonnées entre tous les corps de police du canton. Au niveau régional, plusieurs campagnes ont été élaborées dans les domaines suivants : prévention routière (giratoires), protection des biens (vols à l'astuce, vols dans les habitations, etc.), incivilités (abandon de déchets sur la voie publique).

Les spécialistes de la prévention ont également été présents là où on ne les attendait pas forcément, à savoir dans les piscines communales. Trois actions distinctes ont été menées. D'une part il s'agissait de sensibiliser les utilisateurs à la problématique des vols et d'autre part, de contrôler les personnes ayant un comportement suspect à proximité des consignes et dénoncer les clients consommant des produits stupéfiants.

Les agents de la subdivision ont également participé à des manifestations telles que Cap sur l'Ouest ainsi qu'à des fêtes et animations communales. Des stands ont été mis en place dans les centres commerciaux. Ils ont également rencontré les aînés lors de conférences dédiées spécifiquement aux risques les concernant.



Mouvements de personnel

Au 31 décembre 2012, l'Association compte 125 postes à plein temps, occupés par 132 collaborateurs.

73 collaborateurs sont rattachés au corps de police (59%);
27 collaborateurs travaillent au sein de la police administrative (22%);
23 collaborateurs occupent les postes attachés à la Direction et à Partenariats et Logistique (19%).

9 collaborateurs sont en formation (6 aspirants policiers et 3 apprentis).

Le Comité de Direction a engagé 6 collaborateurs et 6 aspirants. 11 départs de collaborateurs ont été enregistrés.

Accidents et maladie

Au total, quelque 1'371 jours maladie et 780 jours accidents sont comptabilisés. Sur les 39 accidents survenus, 19 seulement étaient d'ordre professionnel. Seize cas de maladies de longue durée sont survenus.

Evaluations des collaborateurs

Le processus d'évaluation ayant donné satisfaction depuis son introduction en 2008, il a été reconduit en 2012 avec quelques minimales adaptations. Sur 118 collaborateurs évalués:

17 collaborateurs ont été qualifiés comme dépassant largement les attentes;
57 collaborateurs dépassent légèrement les attentes et ont été récompensés d'une prime;
40 collaborateurs fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés;
4 collaborateurs n'ont pas atteint les objectifs fixés.

Soutien psychologique des intervenants et des citoyens

Les changements concernant la cellule de debriefing

La cellule de debriefing a changé de composition suite au départ des premiers policiers debriefeurs qui avaient été formés (remplacés par 2 nouveaux) et à l'arrivée de 4 ambulanciers (2 d'USR et 2 du CSU Morges-Aubonne). Pour symboliser cette intégration, la cellule est devenue «la Cellule de defusing et de debriefing interservices de l'Ouest ». Cette intégration signifie également qu'en plus d'être à la disposition des policiers de la POL, des ambulanciers d'USR et du personnel des SDIS de l'Ouest lausannois pour un soutien immédiat et/ou post-immédiat, la cellule peut aussi être sollicitée par les ambulanciers du CSU Morges-Aubonne. Les membres de la cellule se rencontrent tous les 2 mois et suivent chaque année des formations avec les cellules de debriefing de la Police de Lausanne et du Service de Protection et Sauvetage Lausanne.

Le soutien à la population en bref

Au cours de leurs interventions, les policiers ont proposé 26 fois un soutien psychologique à des citoyens en 2012 (43 en 2010 et 38 en 2011). Dans 16 situations, le soutien a été accepté (4 réalisés par des psychologues d'AVP-Police et 12 par la psychologue de la POL). Cela représente 23 personnes soutenues immédiatement après un événement pénible (cambriolage, braquage, violences familiales, décès (accident, suicides), tentative de suicide, par exemple) ainsi que 55 élèves de 2 établissements scolaires 2 jours après un accident impliquant 2 de leurs camarades.

Notre Association a fait l'acquisition de nouveaux appareils de saisie des amendes d'ordre portatifs, constitués d'un clavier et d'une imprimante, en dotation au sein des assistants de sécurité publique pour s'acquitter de leur mission. Il s'agit du système Ticketman.

5 appareils ont été acquis dans un premier temps, puis 5 supplémentaires dans un second temps. La répartition de ce matériel sera redéfinie en août 2013 suite à la relocalisation de l'Association dans le bâtiment des Flumeaux 41.

Le personnel concerné a été formé en août 2012 et ces nouveaux appareils ont été déployés dans une première phase le 1er octobre 2012.

Ce nouveau système permet une réduction importante du temps de travail de saisie des amendes d'ordre qui était nécessaire jusqu'alors, car le transfert des données de l'appareil se fait automatiquement à l'aide d'une station de transfert. Il supprime également le risque d'erreurs liées à l'écriture manuscrite et à des interprétations divergentes entre l'assistant de sécurité publique et le secrétariat.



S'il est un domaine où la mise en œuvre de la Loi sur l'organisation policière vaudoise a eu des répercussions extrêmement importantes pour les polices communales, et particulièrement pour la POL, c'est bien celui relatif à l'enregistrement des plaintes et à l'établissement de constats ne nécessitant aucune mesure d'investigation immédiate.

En effet, les polices communales avaient auparavant, comme seules compétences en la matière, l'enregistrement des plaintes pour vol simple et dommages à la propriété.

La possibilité désormais d'enregistrer des plaintes pour nombre d'infractions au code pénal et de procéder notamment aux constats d'effraction a provoqué une augmentation très conséquente en termes de travail administratif et par là même une diminution de la visibilité des policiers sur le terrain.

Le nombre de plaintes a ainsi augmenté en moyenne de 167 % sur l'ensemble de l'année 2012.

Cette situation, certes transitoire dans l'attente de l'augmentation de l'effectif prévu dans le contrat d'accréditation instituant la police intercommunale, conformément à la loi précitée, n'en demeure pas moins préoccupante.

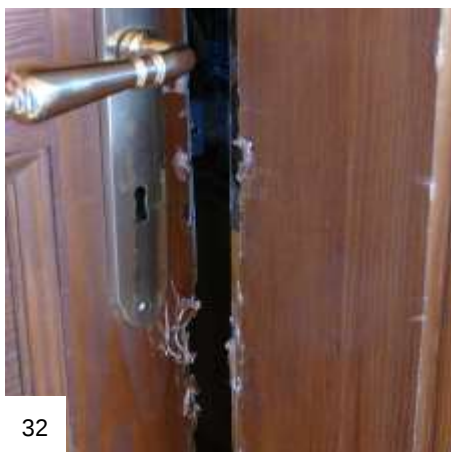
D'autant plus, et c'est important de le relever, que la gendarmerie vaudoise a procédé à une diminution drastique des heures d'ouverture de ses postes dans les régions disposant de polices communales; dans le district de l'Ouest lausannois, le poste de gendarmerie de Renens n'est ainsi ouvert dorénavant que 2 matinées par semaine.

Avec ses 7 postes de ville ouverts 5 jours sur 7, la POL offre donc d'excellentes prestations en matière d'accueil du public, ce qui se sait désormais.

De nuit, la POL, via sa base principale de Renens, constitue également une opportunité de dégagement pour les victimes d'infractions sur le territoire lausannois, l'attente étant souvent moins longue qu'à l'Hôtel de police de Lausanne.

Cela dit, il n'en demeure pas moins que, si pour les policiers communaux ces nouvelles compétences constituent un plus certain en termes d'intérêt et d'attractivité de la profession, elles représentent pour le citoyen une garantie d'amélioration au niveau des prestations offertes, notamment par la suppression de certains doublons opérationnels.

Une certaine patience doit cependant être de mise avant que la police coordonnée atteigne son rythme de croisière et son efficacité maximale.





Les importants changements intervenus dans le fonctionnement de la Commission de police, en raison de l'entrée en vigueur du nouveau code de procédure pénale, ont continué à produire leurs effets dans le développement de nouvelles procédures en 2012. Il incombe en effet depuis 2011 à la Commission de police de rendre des décisions de conversion des amendes impayées en peines privatives de liberté, tâche qui était jusque-là du ressort du Juge d'application des peines. En raison d'un retard expliqué par les adaptations nécessaires, ce n'est qu'à partir de 2012 que les premières ouvertures de dossiers de conversion ont été enregistrées.

Une procédure nouvelle de pré-conversion a néanmoins été mise en place cette année. Elle consiste dans un premier temps à identifier, au stade de la sommation, les cas dont le revenu disponible ne permet pas le remboursement total de la créance dans les délais impartis. Cette approche pragmatique, accompagnée souvent par un contact direct, réduit considérablement le paiement d'avances de frais de poursuites inutiles tout en exerçant un caractère préventif auprès des dénoncés.

Cette approche se justifie également dans un contexte économique fortement dégradé avec une explosion des cas de poursuite se terminant par l'obtention d'un acte de défaut de biens.

En ce qui concerne les audiences de la Commission de police lors d'opposition à des ordonnances pénales, il est à souligner que le formalisme imposé par le nouveau code de procédure pénale augmente considérablement la durée de l'audience, en compliquant les procédures d'application par la saisie d'un procès-verbal d'audience ainsi qu'un formulaire des droits et obligations à faire signer par l'opposant. Dans un souci de limiter le nombre d'audiences, la Commission de police a régulièrement répondu par des lettres d'explication permettant un nombre important de retraits d'opposition. A souligner néanmoins que le droit d'être entendu persiste lorsque l'opposant maintient son opposition.





Perspectives d'avenir

2013 s'annonce comme une nouvelle étape pour l'Association puisque celle-ci sera sujette à de nombreux changements dans son organisation.

En effet, l'arrivée d'un nouveau commandant en février et la centralisation du corps dans de nouveaux locaux prévue pour cet automne représentent une vraie opportunité pour mener une restructuration interne, jugée nécessaire.

Il s'agira principalement d'obtenir une organisation plus efficiente dans ce nouveau contexte, notamment en optimisant les ressources dévolues à la police de proximité, sans pour autant réduire la capacité opérationnelle de notre police mobile.

Car sur le plan opérationnel, l'enjeu sera avant tout de maintenir le niveau de qualité des prestations tout au long de l'année, en tenant compte des chantiers importants conduits au sein de la POL et ceux générés par la mise en œuvre de la LOPV, telle l'introduction du code de déontologie.

Enfin, il s'agira également de porter un regard sur l'avenir et d'être particulièrement attentif à l'évolution du district, en soignant la collaboration avec nos différents partenaires, ainsi qu'en anticipant les questions sécuritaires qui s'imposeront.

Une année qui s'annonce donc intense en activités, mais somme toute passionnante !



Total des interventions dans les communes

	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total
2008	1'407	1'389	1'848	1'670	2'183	3'712	945	129	13'283
2009	1'772	1'647	2'184	2'093	2'525	4'229	988	164	15'602
2010	2'243	1'482	2'629	2'340	3'178	5'219	1'080	306	18'477
2011	2'129	1'551	2'913	2'095	3'466	5'241	1'136	266	18'797
2012	1'886	1'513	2'677	1'990	3'183	5'397	925	277	17'848
% des inter. totales	10.57%	8.48%	15.00%	11.15%	17.83%	30.24%	5.18%	1.55%	
Diff. 12-11	-243	-38	-236	-105	-283	156	-211	11	-949

Total des interventions à caractère préventif dans les communes

	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total
2008	547	698	695	813	815	760	721	67	5'116
2009	618	875	892	1'056	1'079	990	755	78	6'343
2010	1'017	688	1'086	1'117	1'487	1'740	780	169	8'084
2011	972	798	1'090	992	1'509	1'752	770	160	8'043
2012	696	634	835	730	1'118	1'419	598	131	6'161
% des inter. préventives	11.30%	10.29%	13.55%	11.85%	18.15%	23.03%	9.71%	2.13%	
Diff. 12-11	-276	-164	-255	-262	-391	-333	-172	-29	-1'882

Ces chiffres ne tiennent pas compte des travaux spécifiques réalisés par la subdivision Prévention et Partenariats ainsi que par les postes de ville de chacune des communes.

Interventions par nature

	Accidents	Vols	Nuisances sonores	Demandes d'assistance	Bagarres ivresses	Contrôles circulation	Dommages à la propriété	Prévention	Infractions LCR	Divers	Total
2009	1'128	792	1'473	2'155	454	1'132	602	6'343	433	1'090	15'602
2010	1'203	1'152	1'502	2'113	512	1'601	752	8'084	319	1'239	18'477
2011	1'094	1'166	1'555	2'375	501	1'629	742	8'043	223	1'469	18'797
2012	1'037	2'184	1'583	2'461	526	1'176	878	6'161	242	1'600	17'848
% des inter. totales	5.81%	12.24%	8.87%	13.79%	2.95%	6.59%	4.92%	34.52%	1.36%	8.96%	

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police) mise en production à la POL en mai 2008. La méthode de comptabilisation a été affinée depuis 2009.



Total des heures dans les postes de ville

		Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste -Croix	Total
Administratif	2010	1535:59	1495:02	1861:48	1995:50	2198:48	1449:47	970:08	3:40	11511:02
	2011	1448:09	1655:37	2963:13	980:10	2310:58	1807:12	1082:40	28:15	12276:14
	2012	1705:27	1543:36	1811:14	953:13	2663:44	1596:10	1139:27	3:40	11416:31
Préventif	2010	882:27	1195:43	1310:21	1337:50	1320:12	1036:18	721:39	103:55	7908:25
	2011	953:43	1167:53	1115:37	1382:34	1273:13	1325:11	775:23	111:15	8104:49
	2012	841:43	1025:00	1011:24	1347:45	916:17	965:40	671:30	79:45	6859:04
Répressif	2010	1017:46	321:25	568:20	679:08	907:42	430:31	199:01	7:55	4131:48
	2011	499:00	301:04	146:05	261:07	703:41	474:43	54:48	15:48	2456:16
	2012	435:10	186:32	132:42	170:43	508:53	358:21	111:51	24:36	1928:48
Manifestations	2010	73:45	20:45	6:00	72:14	0:00	42:00	58:00	0:00	272:44
	2011	35:25	18:55	0:00	18:30	0:00	17:30	14:10	0:00	104:30
	2012	53:30	3:15	0:00	19:05	6:05	3:30	9:40	0:45	95:50
Total	2010	3509:57	3032:55	3746:29	4085:02	4426:42	2958:36	1948:48	115:30	23823:59
	2011	2936:17	3143:29	4224:55	2642:21	4287:52	3624:36	1927:01	155:18	22941:49
	2012	3035:50	2758:23	2955:20	2490:46	4094:59	2923:41	1932:28	108:46	20300:13

Répartition en pourcentage des heures dans les postes de ville

		Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
Administratif	2010	44%	49%	50%	49%	50%	49%	50%	3%	48%
	2011	49%	53%	70%	37%	54%	50%	56%	18%	54%
	2012	56%	56%	62%	38%	66%	55%	58%	3%	56%
Préventif	2010	25%	39%	35%	33%	30%	35%	37%	90%	33%
	2011	32%	37%	26%	52%	30%	37%	40%	72%	35%
	2012	28%	37%	34%	54%	22%	33%	35%	73%	34%
Répressif	2010	29%	11%	15%	17%	21%	15%	10%	7%	17%
	2011	17%	10%	3%	10%	16%	13%	3%	10%	11%
	2012	14%	7%	4%	7%	12%	12%	6%	23%	10%
Manifestations	2010	2%	1%	0%	2%	0%	1%	3%	0%	1%
	2011	1%	1%	0%	1%	0%	0%	1%	0%	0%
	2012	2%	0%	0%	1%	0%	0%	1%	1%	0%

Total des plaintes

	2011	2012	Diff 12-11	%
Janvier	82	176	94	115%
Février	44	140	96	218%
Mars	102	158	56	55%
Avril	104	248	144	138%
Mai	121	259	138	114%
Juin	110	245	135	123%
Juillet	107	250	143	134%
Août	101	276	175	173%
Septembre	121	307	186	154%
Octobre	100	304	204	204%
Novembre	80	344	264	330%
Décembre	61	318	257	421%
Total	1'133	3'025	1'892	167%

Répartition des interventions jour/nuit



	Nuit (23h-6h)	%	Jour (6h-23h)	%
Accidents	67	6%	970	94%
Interpellations	126	26%	351	74%
Vols	249	11%	1'935	89%
Nuisances sonores	653	41%	930	59%
Demandes d'assistance	456	19%	2'005	81%
Violences domestiques	20	17%	100	83%
Bagarres	94	33%	189	67%
Ivresses	114	47%	129	53%
Stupéfiants	36	18%	168	82%
Infractions Letr	24	16%	124	84%
Contrôles circulation	112	10%	1'064	90%
Dommages à la propriété	122	14%	756	86%
Incendies	28	22%	101	78%
Prévention	396	6%	5'765	94%
Etablissements publics	23	53%	20	47%
Infractions pénales	59	22%	209	78%
Infractions LCR	55	23%	187	77%
Collaboration inter polices	52	25%	159	75%
	2'686	15%	15'162	85%

Total des interpellations et arrestations (auteurs de délits)

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	11	13	18	16	17	56	-	1	132
2009	16	8	24	6	24	100	4	1	183
2010	20	14	49	27	33	112	5	3	263
2011	19	13	116	18	41	116	9	2	334
2012	28	20	79	24	60	174	6	2	393
Diff 12-11	9	7	-37	6	19	58	-3	-	59

Accidents de la circulation

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	145	52	215	104	149	246	21	19	951
2009	200	63	246	139	152	275	36	17	1'128
2010	187	67	273	137	187	289	35	28	1'203
2011	184	67	244	113	174	258	41	13	1'094
2012	166	80	239	118	149	238	24	23	1'037
Diff. 12-11	-18	13	-5	5	-25	-20	-17	10	-57
Blessés									
2008	11	5	21	16	20	24	7	4	108
2009	14	5	29	23	20	33	5	1	130
2010	13	3	25	20	20	33	8	4	126
2011	17	7	16	14	17	24	5	3	103
2012	13	7	18	19	19	23	4	2	105
Mortels									
2008	-	-	-	-	1	-	-	1	2
2009	1	-	-	1	-	-	-	1	3
2010	-	1	1	-	-	-	-	-	2
2011	-	1	-	-	-	-	-	-	1
2012	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Total des vols de toutes sortes (yc vols à l'étalage) ayant généré une intervention de la POL

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	92	71	116	98	135	246	20	4	782
2009	93	56	140	76	137	274	12	4	792
2010	115	99	205	169	156	348	48	12	1'152
2011	118	75	224	155	182	374	34	4	1'166
2012	214	176	375	253	354	712	71	29	2'184
Diff. 12-11	96	101	151	98	172	338	37	25	1'018



Total des nuisances sonores et troubles à la tranquillité

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	73	79	115	77	139	296	14	5	798
2009	180	159	173	148	204	578	23	8	1'473
2010	169	132	175	158	232	601	21	14	1'502
2011	140	121	199	153	267	634	37	4	1'555
2012	131	127	208	175	270	631	31	10	1'583
Diff. 12-11	-9	6	9	22	3	-3	-6	6	28

Total des demandes d'assistance

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
2008	72	66	73	80	163	271	18	4	747
2009	213	178	251	281	359	816	47	10	2'155
2010	180	155	291	266	410	744	52	15	2'113
2011	187	158	366	221	488	825	102	28	2'375
2012	225	192	309	242	477	921	74	21	2'461
Diff. 12-11	38	34	-57	21	-11	96	-28	-7	86

Depuis le 1er avril 2012, la partie judiciaire dans le cadre de violences domestiques est de la compétence de la POL. Avant cette date, celle-ci était du ressort de la Police Cantonale Vaudoise.



La POL n'est autorisée à intervenir que dans des cas où la quantité de produit détenu par l'auteur de l'infraction est en lien avec sa consommation personnelle. Les autres cas (trafic) sont du ressort exclusif de la Police cantonale vaudoise.



Total des violences domestiques

	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-St-Croix	Total
2008	8	10	5	9	15	44		-	92
2009	13	21	13	17	17	47	-	1	129
2010	6	8	11	8	16	0	2	1	92
2011	16	12	9	11	25	47	3	-	123
2012	9	10	15	21	24	39	2	-	120
Diff. 12-11	-7	-2	6	10	-1	-8	-1	-	-3

Total des bagarres et lésions corporelles

	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-St-Croix	Total
2008	12	5	18	11	26	70	1	-	143
2009	27	16	24	23	29	80	2	1	202
2010	12	20	21	23	23	94	5	2	200
2011	11	14	35	10	33	99	3	-	205
2012	17	22	39	17	42	137	4	5	283
Diff. 12-11	6	8	4	7	9	38	1	5	78

Total des infractions à la loi sur les stupéfiants

	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-St-Croix	Total
2008	11	5	16	11	20	55	-	-	118
2009	12	10	18	17	25	87	4	-	173
2010	18	14	26	13	42	79	3	2	197
2011	21	13	39	16	33	70	5	1	198
2012	17	15	33	16	55	62	3	3	204
Diff. 12-11	-4	2	-6	-	22	-8	-2	2	6

Total des ivresses au volant

	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-St-Croix	Total
2008	14	12	25	9	28	52	13	-	153
2009	25	12	33	14	43	114	9	2	252
2010	31	12	33	29	54	135	14	4	312
2011	36	16	40	23	71	96	10	4	296
2012	23	17	35	20	65	76	6	1	243
Diff. 12-11	-13	1	-5	-3	-6	-20	-4	-3	-53

Total des infractions à la loi sur les étrangers

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	6	1	9	5	14	34	-	-	69
2009	6	4	12	3	13	45	2	-	85
2010	10	5	19	8	9	52	-	-	103
2011	14	5	32	7	17	47	4	1	127
2012	10	6	29	8	21	70	3	1	148
Diff. 12-11	-4	1	-3	1	4	23	-1	-	21



Total des contrôles de circulation (yc radar)

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	78	48	77	85	93	178	28	14	601
2009	162	95	155	150	196	288	59	27	1'132
2010	284	139	195	194	271	396	82	40	1'601
2011	231	141	246	225	305	372	67	42	1'629
2012	154	77	193	137	237	292	57	29	1'176
Diff. 12-11	-77	-64	-53	-88	-68	-80	-10	-13	-453



Total des dommages à la propriété ayant généré une intervention de la POL

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	56	54	46	56	82	174	10	6	484
2009	92	56	66	77	109	183	14	5	602
2010	110	68	88	96	118	255	11	6	752
2011	76	60	121	73	163	227	18	4	742
2012	98	82	130	129	139	269	17	14	878
Diff. 12-11	22	22	9	56	-24	42	-1	10	136



Radar

Rapports de dénonciation à la Préfecture et au Ministère public d'arrondissement

	Radar	Surveillance automatique du trafic	Total
2008	491	181	672
2009	644	146	790
2010	429	321	750
2011	492	294	786
2012	758	239	997
Diff 12-11	266	-55	211

Statistique des infractions radar

		Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste- Croix	Total
Nombre de contrôles	2008	50	53	71	104	111	155	23	17	584
	2009	82	61	99	106	126	170	32	23	699
	2010	66	43	76	75	94	113	27	17	511
	2011	89	47	114	109	138	170	31	16	714
	2012	89	42	128	105	135	218	39	37	793
Véhicules con- trôlés	2008	10'035	15'957	22'916	31'414	47'860	59'476	2'962	3'322	193'942
	2009	14'961	20'645	29'536	37'126	58'464	73'280	4'497	2'708	241'217
	2010	14'090	11'105	29'192	26'410	45'755	46'686	3'263	1'331	177'832
	2011	13'901	11'577	37'183	25'746	42'538	54'372	3'428	1'067	189'812
	2012	18'306	13'683	49'776	42'545	43'909	70'151	7'749	21'033	267'152
Véhicules en infraction	2008	996	628	1'261	2'535	2'720	2'396	460	230	11'226
	2009	1'095	682	2'190	2'104	2'932	3'036	494	208	12'741
	2010	862	314	2'140	1'387	2'067	1'898	267	100	9'035
	2011	879	363	2'912	1'187	2'485	3'106	289	62	11'283
	2012	1'187	346	2'655	2'061	2'456	4'359	612	2'517	16'193
% d'infractions	2008	9.93%	3.94%	5.50%	8.07%	5.68%	4.03%	15.53%	6.92%	5.79%
	2009	7.32%	3.30%	7.41%	5.67%	5.02%	4.14%	10.99%	7.68%	5.28%
	2010	6.12%	2.83%	7.33%	5.25%	4.52%	4.07%	8.18%	7.51%	5.08%
	2011	6.32%	3.14%	7.83%	4.61%	5.84%	5.71%	8.43%	5.81%	5.94%
	2012	6.48%	2.53%	5.33%	4.84%	5.59%	6.21%	7.90%	11.97%	6.06%

Statistique des infractions surveillance automatique du trafic

		Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
Nombre de con- trôles	2008						48			48
	2009					14	53			67
	2010				6	23	73			102
	2011		18		17	23	45			103
	2012		13		20	28	51			112
Véhicules con- trôlés	2008						2'550'818			2'550'818
	2009					434'495	2'506'250			2'940'745
	2010				444'358	837'919	3'930'048			5'212'325
	2011		511'016		1'350'116	1'292'404	2'489'255			5'642'791
	2012		393'892		1'915'786	1'360'087	2'777'971			6'447'736
Véhicules en infraction	2008						4'604			4'604
	2009					2'373	4'149			6'522
	2010				965	2'331	9'444			12'740
	2011		249		2'251	3'258	5'341			11'099
	2012		167		1'390	3'000	5'485			10'042
% d'infractions	2008						0.18%			0.18%
	2009					0.55%	0.17%			0.22%
	2010				0.22%	0.28%	0.24%			0.24%
	2011		0.05%		0.17%	0.25%	0.21%			0.20%
	2012		0.04%		0.07%	0.22%	0.20%			0.16%

Nombre de dossiers de naturalisation et enquêtes administratives traités

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
2008	55	64	61	85	147	203	17	3	635
2009	57	85	48	99	123	205	18	4	639
2010	42	73	37	55	111	230	11	3	562
2011	31	54	46	63	88	172	13	4	471
2012	28	41	33	47	46	127	11	6	339
Proportion	8.26%	12.09%	9.73%	13.86%	13.57%	37.46%	3.24%	1.77%	

Nombre de rapports rédigés - détail par commune

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
Natus ordinaires	19	7	7	22	20	56	5	2	138
Natus facilitées pour conjoint(e) étranger(ère)	6	8	9	10	14	30	3	4	84
Natus facilitées "séjour ville"	1	2	5	4	1	9	2	0	24
PV d'audition	3	16	9	9	10	27	0	0	74
Rapports de fond	2	11	3	5	5	17	0	0	43
Interdictions civiles	0	7	4	1	3	3	1	0	19
Autres rapports	0	3	3	3	0	6	0	0	15
Total	31	54	40	54	53	148	11	6	397
% du total	7.81%	13.60%	10.08%	13.60%	13.35%	37.28%	2.77%	1.51%	

Notifications

		Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
Commandements de payer reçus	2008	1'326	1'402	1'813	1'628	2'866	6'367	126	41	15'569
	2009	1'467	1'522	1'604	1'653	2'460	5'252	266	57	14'281
	2010	1'680	1'879	2'078	2'114	3'009	5'947	341	71	17'119
	2011	1'666	1'776	2'025	2'114	2'921	7'159	329	79	18'069
	2012	1'855	1'962	1'842	2'031	3'074	6'291	317	74	17'446
% des commandements reçus		10.63%	11.25%	10.56%	11.64%	17.62%	36.06%	1.82%	0.42%	
Diff 12-11		189	186	-183	-83	153	-868	-12	-5	-623
Mandats reçus	2008	55	71	22	71	24	16	4	1	264
	2009	81	101	16	120	21	19	18	3	379
	2010	176	190	9	210	13	49	36	2	685
	2011	60	65	4	80	20	87	16	1	333
	2012	7	19	4	32	11	73	3	1	150
% des mandats reçus		4.67%	12.67%	2.67%	21.33%	7.33%	48.67%	2.00%	0.67%	
Diff 12-11		-53	-46	-	-48	-9	-14	-13	-	-183

Il y a lieu de prendre également en considération 167 notifications (101 en 2011) à diverses instances (sans facturation). Il s'agit d'actes judiciaires, de sentences et de déplacements au domicile des personnes concernées.

Etablissements publics

	Autorisations spéciales	Bars à café	Buvettes	Cafés-bars	Cafés- restaurants	Discothèques	Hôtels	Night-clubs	Tea-rooms	Total
2008	6	4	14	13	136	4	7	1	16	201
2009	6	4	14	12	133	4	7	1	16	197
2010	12	3	17	14	129	3	10	1	17	206
2011	15	5	22	15	129	2	10	1	18	217
2012	14	5	22	16	127	2	9	0	20	215

A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter 70 autorisations pour débits de boissons alcooliques à l'emporter (vente d'alcool dans les magasins).

Manifestations

Au total 1'736 manifestations se sont déroulées sur le territoire de l'Association et 500 sollicitations ont été faites par courriel pour des événements de moindre importance. 40 événements à caractère particulier viennent compléter ce chiffre.

Pour certaines communes ayant modifié leur Arrêté d'imposition en 2011, comme c'est le cas pour Renens, les émoluments de surveillance des magasins et autres débits de boissons alcooliques à l'emporter ne sont désormais plus facturés en faveur de la POL mais au profit des communes puisque, pour ce type de commerce, la perception de l'émolument a été remplacé par la perception d'une taxe d'exploitation, laquelle se monte à 0,8 % du chiffre d'affaires annuel moyen. Pour l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois, le montant des émoluments de surveillance perçus jusqu'à ce jour pour les débits précités s'élevait à CHF 4'500.--.

Quelques manifestations ont retenu les services de la POL de manière plus marquée :

Art on Ice, au CIGM de Malley à Prilly, les 7 et 8 février 2012

Carnaval de Bussigny, du 30 mars au 2 avril 2012

Soirées Sundance, au CIGM de Malley à Prilly, les 7 et 8 avril 2012

Balelec, EPFL, le 11 mai 2012

Cap sur l'Ouest, le 23 septembre 2012

Soirée MAD, au CIGM de Malley à Prilly, le 31 décembre 2012



Interventions dans le domaine de la signalisation

	Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
2008	208	147	239	198	224	368	102	119	1'605
2009	279	131	236	187	318	482	93	29	1'755
2010	303	115	212	163	477	557	91	31	1'949
2011	269	149	243	284	591	819	153	28	2'536
2012	208	160	209	201	491	524	139	30	1'962
% des interventions	10.60%	8.15%	10.65%	10.24%	25.03%	26.71%	7.08%	1.53%	

Nombre d'ordonnances pénales et sommations

	Domaine privé		Domaine public		Total
	Ordonnances pénales	Sommations	Ordonnances pénales	Sommations	
2008	2'955	513	1'155	661	5'284
2009	3'853	580	2'531	1'313	8'277
2010	3'704	718	5'602	2'718	12'742
2011	3'735	844	4'055	3'087	11'721
2012	5'133	766	5'229	2'350	13'478
Diff 12-11	1'398	-78	1'174	-737	1'757 (*)

(*) Dès 2011, une ordonnance pénale peut sanctionner plusieurs infractions

Audiences de la Commission de police

	Bussigny-près-Lausanne	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Total
2008	25	29	7	5	16	48	1	0	131
2009	22	7	11	15	34	54	8	0	151
2010	21	17	9	21	24	121	6	0	219
2011	17	10	10	15	17	42	2	0	113
2012	11	18	6	18	24	69	3	0	149
Diff 12-11	-6	8	-4	3	7	27	1	0	36

Ordonnances pénales dans les communes

		Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars-Ste -Croix	Total
Domaine privé	2008	547	323	191	245	633	989	25	2	2'955
	2009	579	344	185	801	634	1'251	39	20	3'853
	2010	611	332	119	745	592	1'241	54	10	3'704
	2011	418	336	183	557	591	1'585	65	-	3'735
	2012	653	473	273	776	765	2'151	26	16	5'133
Diff 12-11		235	137	90	219	174	566	-39	16	1'398 (*)
Domaine public	2008	80	70	134	64	234	541	26	6	1'155
	2009	188	214	351	152	500	1'063	54	9	2'531
	2010	434	402	669	277	1'134	2'564	107	15	5'602
	2011	239	407	444	313	804	1'774	64	10	4'055
	2012	356	408	492	375	1'055	2'362	114	67	5'229
Diff 12-11		117	1	48	62	251	588	50	57	1'174 (*)

(*) Dès 2011, une ordonnance pénale peut sanctionner plusieurs infractions

Sommes encaissées dans les communes

		Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près- Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste-Croix	Total
Domaine privé	2008	20'850	13'020	20'850	13'620	28'670	46'360	1'200	120	144'690
	2009	67'131	37'793	20'242	74'406	69'360	130'720	4'165	1'970	405'787
	2010	57'413	32'062	13'891	75'458	63'983	125'043	6'230	755	374'835
	2011	59'661	47'176	23'728	85'978	90'287	214'131	5'235	131	526'327
	2012	84'221	73'925	34'939	103'621	103'433	280'568	4'234	2'352	687'293
Diff 12-11		24'560	26'749	11'211	17'643	13'146	66'437	-1'001	2'221	160'966
Domaine public	2008	183'470	127'520	183'470	271'880	439'070	1'079'580	59'780	22'560	2'367'330
	2009	217'561	197'058	358'864	278'362	680'259	1'387'722	89'029	22'915	3'231'770
	2010	283'929	200'987	374'923	314'782	681'555	1'720'381	87'235	5'975	3'669'767
	2011	259'581	288'881	440'643	427'523	792'881	1'595'721	89'379	12'556	3'907'165
	2012	234'737	244'717	390'842	444'797	775'503	1'752'874	119'054	263'754	4'226'278
Diff 12-11		-24'844	-44'164	-49'801	17'274	-17'378	157'153	29'675	251'198	319'113

Nombre d'amendes d'ordre délivrées (circulation et stationnement)

		Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste -Croix	Total
	2008	2'212	2'036	2'493	1'531	6'610	8'964	557	21	24'424
	2009	2'139	3'052	3'596	1'554	6'780	13'053	954	46	31'174
	2010	4'151	3'607	3'537	2'420	6'159	14'440	1'287	66	35'667
	2011	4'075	4'520	3'791	2'824	6'907	19'397	1'367	104	42'985
	2012	2'416	3'726	3'191	2'753	6'529	19'970	1'528	106	40'219
Diff 12-11		-1'659	-794	-600	-71	-378	573	161	2	-2'766

Infractions traitées par la Commission de police

		Bulletins d'amendes d'ordre	Radar	Surveillance automatique du trafic	Ministère public	Préfecture	Total
	2008	24'414	10'781	4'405	130	565	40'295
	2009	31'174	12'159	6'671	158	619	50'781
	2010	35'667	9'035	12'740	123	627	58'192
	2011	42'985	11'165	10'983	130	656	65'919
	2012	40'219	16'141	9'972	210	787	67'329
Diff 12-11		-2'766	4'976	-1'011	80	131	1'410

Sommes encaissées au profit des communes

		Bussigny- près- Lausanne	Chavannes- près-Renens	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St- Sulpice	Villars- Ste- Croix	Total
	2008	22'919.85	19'986.62	14'027.00	16'160.00	57'000.00	161'160.15	180.00	0.00	291'433.62
	2009	2'794.90	1'927.30	1'344.70	1'816.45	10'645.15	21'446.85	0.00	0.00	39'975.35
	2010	570.15	507.55	650.50	0.00	6'931.05	14'789.25	0.00	0.00	23'448.50
	2011	0.00	120.00	232.70	0.00	326.90	4'437.95	0.00	0.00	5'117.55
	2012	0.00	0.00	205.70	0.00	1'962.45	1'486.80	0.00	0.00	3'654.95

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois »,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

- La gestion de l'exercice 2012 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

F. Schaer

